Programme de travail de la CII nationale pour 2025

Version de mars 2025

La CII nationale fonctionne sur la base d'un programme de travail. Celui-ci comprend des projets, des activités et des études qui occupent les comités nationaux.

Définition des priorités

Le programme de travail repose sur les priorités thématiques fixées dans la décision d'institution de 2017. En font partie les trois points suivants:

1. professionnalisation de la coordination et de la collaboration et mise en lumière d'exemples de mesures efficaces ayant été introduites au niveau des points de jonction des mesures d'intégration – plus particulièrement au niveau de l'assurance-chômage et du service public de l'emploi, de l'aide sociale, de l'AI et de la migration;
2. renforcement de l'intégration dans la formation et le marché du travail des bénéficiaires de l'aide sociale, des personnes atteintes dans leur santé, des adultes peu qualifiés, ainsi que des jeunes et jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse, des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés;
3. sensibilisation et renforcement de la collaboration avec les acteurs centraux dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale.

Le comité national de pilotage (CNP) examine les priorités thématiques de la CII nationale et les adapte si nécessaire.

Thèmes traités

Les thèmes traités dans le cadre de la CII nationale se basent sur la compréhension de la CII et sur les priorités thématiques fixées. Ils sont en lien avec les objectifs généraux de la CII – notamment améliorer les chances d'insertion des personnes dans le marché du travail et coordonner de manière optimale les différents systèmes entre eux – et contribuent à la réalisation de ces objectifs.

Pour traiter les thèmes définis, les instruments suivants sont à disposition:

1. Projets de la CII nationale et initiatives

Les projets de la CII sont lancés par décision du comité de pilotage de la CII et se fondent sur les critères suivants:

- ils se basent sur la compréhension de la CII et ont un lien avec les objectifs généraux de la CII ou contribuent à leur réalisation;
- ils se situent à la jonction des compétences d'au moins deux partenaires de la CII;
- une concertation et une coordination étroites entre les partenaires de la CII sont très importantes et les exigences bénéficient d'un large appui;
- ils se fondent sur une demande de projet à l'intention du comité national de pilotage.

Les projets de la CII peuvent être soumis au moyen d'un formulaire de demande.

Qui peut soumettre des demandes de projet ?

- Coordinateurs CII
- Réseaux régionaux de la CII
- Membres du comité national de développement et de coordination (CNDC)
- Membres du comité national de pilotage (CNP)

Comment soumettre une demande ?

- Directement auprès de la direction du Bureau national
- Par l'intermédiaire d'un membre du CNDC à la direction du Bureau national
- La direction du Bureau national est responsable de l'examen formel de la demande et inscrit celle-ci à l'ordre du jour des comités nationaux de la CII.

Qui prend les décisions concernant les demandes de projet ?

- Le CNDC examine le contenu et la pertinence de la demande et formule une recommandation à l'attention du CNP.
- Le CNP décide de la mise en œuvre et du financement d'un projet de CII. Il tient compte pour ce faire de la recommandation du CNDC.

Dans le cadre des projets de la CII, des bases ou des instruments tels que des aides pratiques ou des guides peuvent être élaborés, de même que des états des lieux, des études, des bonnes pratiques ou des mesures des effets de la CII. Cette catégorie comprend également les activités organisées par les services spécialisés et dont ces derniers sont responsables (p. ex. manifestations ou activités de communication).

2. Projets et initiatives associés

Des projets associés peuvent être proposés par les membres des comités de la CII nationale. Ils relèvent de la compétence d'un partenaire de la CII, qui en assure également la direction, le financement et la responsabilité. Le comité national de pilotage décide de l'inclusion ou non des projets associés dans le programme de travail. Pour ce faire, il tient compte de l'évaluation du comité national de développement et de coordination (CNDC) et s'appuie sur les critères suivants:

- les projets sont pertinents pour la CII et ses partenaires;
- ils ont un caractère informatif dans le cadre de la CII;
- ils concernent directement ou indirectement la CII. Le lien peut porter sur le thème, les interfaces concernées ou des objectifs similaires.

Les comités nationaux de la CII suivent l'avancement des projets et invitent régulièrement les partenaires responsables aux séances du CNDC et du CNP afin que lesdits partenaires présentent les éventuels résultats ou produits du projet.

3. Études et évaluations

La troisième catégorie comprend les études et les évaluations qui ont un lien avec la CII au sens large et qui présentent un intérêt pour la CII.

Projets et initiatives de la CII nationale

Projets et initiatives de la CII		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
Évaluation des CII cantonales Le fonctionnement de la CII varie fortement en fonction des cantons. On pourrait imaginer tendre vers une uniformisation, mais cette solution est difficile à mettre en œuvre. Dans ce contexte, l'évaluation doit permettre d'identifier les points forts et les points faibles des différents modèles, ainsi que de définir l'objectif souhaité. Elle doit également fournir aux cantons et à la CII nationale des informations sur le pilotage dans l'optique de poursuivre le développement de la CII. Il conviendra également d'examiner, dans le cadre de ces réflexions, la possibilité de mettre sur pied un monitoring de la CII et de soumettre des recommandations en ce sens.	Bureau national de la CII Sabina.schmidlin@seco.admin.ch	**20.03.25** – Cahier des charges approuvé par le CNP **23.05.25** – Octroi du mandat **30.09.25** – Rapport intermédiaire **T2 2026** – Rapport final avec recommandations
Boîte à outils – Qualité dans la promotion des compétences de base Plusieurs institutions partenaires de la CII permettent à leurs groupes cibles de suivre des cours de compétences de base ou mettent à disposition des offres correspondantes. Le groupe de travail CII «Compétences de base» a élaboré en 2024 une compréhension commune de la qualité dans la promotion des compétences de base. Une boîte à outils va être élaborée afin de concrétiser cette compréhension de la qualité et de la rendre applicable dans la pratique. Elle contiendra des exemples et des recommandations provenant de, repectivement s'adressant à tous les domaines politiques représentés dans la CII nationale (éducation, intégration, assurance chômage/SPE, aide sociale).	SEFRI: Priska.widmer@sbfi.admin.ch SEM: thomas.fuhrimann@sem.admin.ch	**T1 2025** - Appel d'offre mandat d'élaboration de la boît à outils **2025** - Elaboration de la boîte à outils par le mandataire en collaboration avec le groupe de travail CII compétences de base **T2 2026** - Finalisation de la boîte à outils

Projets et initiatives de la CII		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
Optimiser la collaboration et la coordination entre la CII et la Plateforme nationale contre la pauvreté L'OFAS a soumis fin 2024 au Conseil fédéral un concept visant la création d'une structure nationale pour la prévention et la lutte contre la pauvreté. La prévention et la lutte contre la pauvreté sont clairement des thématiques interdisciplinaires supposant une collaboration efficace au-delà des différents domaines concernés. Différentes thématiques de la CII et de la Plateforme nationale contre la pauvreté se recoupent, en particulier dans les domaines de la formation et de l'intégration professionnelle. Les membres du comité de pilotage de la CII ont émis le souhait de coordonner la phase de suivi de la Plateforme nationale contre la pauvreté avec la CII, ce dans le but d'améliorer le flux d'informations entre les deux parties et d'éviter les doublons. Dans un premier temps dois être examiner comment optimiser la collaboration entre la CII et la Plateforme nationale contre la pauvreté, d'identifier les synergies thématiques et de définir la manière d'exploiter ces dernières de manière avantageuse pour les deux parties.	Bureau national de la CII Sabina.schmidlin@seco.admin.ch OFAS : gabriela.felder@bsv.admin.ch	**2025** – Clarifier les synergies et la forme de la collaboration.

Des descriptions détaillées du contenu et de l'état d'avancement des projets de la CII se trouvent sur le site Internet Aperçu de tous les projets de la CII | CII Collaboration interinstitutionnelle

Projets et initiatives associés

Projets et initiatives associés		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
Insertion professionnelle		
Intégration des réfugiés sur le marché du travail – Développement et mise en œuvre des recommandations Le colloque national organisé par le SEM et le SECO a débouché sur les trois champs d'action suivants: – Conseiller et accompagner les personnes du domaine de l'asile au cours du processus d'intégration sur le marché du travail, mettre en œuvre l'obligation d'annonce pour les AP / R; – Offrir des prestations et financer des mesures en vue de l'intégration sur le marché du travail de personnes relevant du domaine de l'asile; – Optimiser l'information, la sensibilisation et la communication vis-à-vis des employeurs, des personnes du domaine de l'asile, ainsi qu'entre les autorités cantonales concernées. Les champs d'action définis concernent différents partenaires CII. Un travail de coordination est donc nécessaire dans le cadre de la CII.	SEM, Section intégration: Dijana.tavra@sem.admin.ch	**T2 2025** - Deuxième journée d'impulsion sur l'intégration des réfugiés sur le marché du travail (12 mai 2025)
Stratégie du service public de l'emploi 2030 Fin 2022, la Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage (CS AC) a chargé l'organe de compensation de l'AC (SECO-TC) de mettre au point une stratégie pour le service public de l'emploi (SPE). En conséquence, SECO-TC a élaboré la « Stratégie SPE 2030 » en étroite collaboration avec les	SECO: strategie2030@seco.admin.ch; simon.roethlisberger@seco.admin.ch; melania.rudin@seco.admin.ch	**T1, T2, T4 2025** - Trois réunions du comité stratégique et de l'équipe stratégique sont organisées chaque année afin de garantir une mise en œuvre coordonnée. Les dates des réunions

Projets et initiatives associés		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
cantons et les partenaires sociaux, adoptée en juin 2023 par la CS AC. La « Stratégie SPE 2030 » comprend douze objectifs stratégiques, répartis en trois champs d'impact: « A. Développer les connaissances relatives au marché du travail et proposer un placement ciblé », « B. Placer au centre, individualiser et professionnaliser le conseil personnalisé aux personnes en recherche d'emploi » et « C. Mettre en place des solutions numériques intégrées et complètes ». La mise en œuvre des objectifs stratégiques est garantie par différents projets et mesures, déjà en cours ou nouveaux. Il s'agit de mesures et de projets nationaux, intercantonaux et cantonaux.		de l'équipe stratégique sont les **25.2.25**, **20.3.25** et **29.10.25.** Les réunions du comité stratégique ont lieu environ 3 semaines avant. La première date est le **20.1.2025**. **2026/2027** - l'état d'avancement des mesures et projets de mise en œuvre, ainsi que l'état de réalisation des objectifs, feront l'objet d'un examen dans le cadre d'une évaluation de mi-projet.
Vue d'ensemble des mesures visant à encourager le potentiel de main-d'œuvre en Suisse Encourager et mieux utiliser le potentiel que représente la main-d'œuvre déjà présente en Suisse est un élément clé de la mise en œuvre de l'art. 121*a* de la Constitution fédérale. Le Conseil fédéral a publié, le 15 mars 2024, une vue d'ensemble de la promotion du potentiel de la main-d'œuvre en Suisse. Les conclusions du rapport montrent que les indicateurs du marché de l'emploi ont évolué positivement ces dernières années et que les mesures existantes contribuent aujourd'hui déjà de manière importante à la promotion et à l'utilisation du potentiel de main-d'œuvre en Suisse. Les conclusions du rapport montrent cependant que pour trois groupes cibles, la participation au marché du travail pourrait encore augmenter : D'abord les femmes, issues ou non de la migration, qui se trouvent à différentes étapes de leur parcours professionnel ; par exemple celles qui reviennent sur le marché du travail après une interruption ou qui arrivent en Suisse dans le cadre d'un regroupement familial. Un autre groupe est celui des travailleurs âgés, plus particulièrement	SEM, Section Libre circulation des personnes : Tobias.weibel@sem.admin.ch (coordination) SEM, Intégration profesionnelle; thomas.fuhrimann@sem.admin.ch	**T1 2025** - Décisions sur la suite à donner au projet. Mandat du Conseil fédéral à : – WBF (SECO, SEFRI) : Priorités spécifiques en faveur des femmes et des travailleurs âgés dans le cadre des structures ordinaires et de la CII (développement/renforcement des mesures existantes ou mesures supplémentaires). – DFJP (SEM) : mesures en faveur des personnes bien qualifiées dans le cadre du regroupement familial (accompagnement lors de la reconnaissance des diplômes et de l'intégration professionnelle)

Projets et initiatives associés		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
les chômeurs de longue durée ayant des besoins spécifiques et que les mesures existantes ne permettent pas encore d'atteindre complètement.		
Motion Bruderer: la motion 19.3239 «Application du principe de la préférence nationale» demandait au Conseil fédéral que, en se fondant sur les bases légales existantes dans le cadre de la collaboration institutionnelle (CII), il étende le principe de la préférence nationale aux demandeurs d'emploi qui ne sont pas inscrits dans un office régional de placement (ORP) mais qui sont des bénéficiaires de l'assurance-invalidité (AI). Ce texte visait en outre à autoriser les collaborateurs des offices AI à placer des personnes en situation de handicap à des postes soumis à l'obligation d'annonce pendant la période de la priorité de l'information déjà. Afin d'introduire ces mesures de manière judicieuse dans les procédures existantes de l'AI et du SPE, les processus de la CII font l'objet d'un examen. Les collaborateurs concernés seront formés afin qu'ils puissent se familiariser avec ces nouvelles fonctionnalités. Cette manière de faire découle des enseignements tirés de projets cantonaux qui ont été menés avec succès et prévoit la collaboration étroite entre le SECO, l'OFAS et les organes cantonaux d'exécution du SPE et de l'AI.	SECO: ricarda.amberg@seco.admin.ch OFAS: maya.umher@bsv.admin.ch	Le SECO travaille en collaboration avec l'OFAS et les organes d'exécution cantonaux à la mise en œuvre technique et procédurale des mesures décidées dans le cadre de la motion 19.3239. Q2 2025 - aura lieu le prochain échange entre l'OFAS et le SECO. Une proposition efficace et facile à appliquer devrait être disponible d'ici fin 2025.
Projet Path2Work En 2023, l'Integration Policy Lab de l'EPFZ a lancé le projet de créer un outil numérique sous la forme d'une plateforme d'emploi conçue spécifiquement pour les besoins des réfugiés. Cette plateforme accompagne ce groupe-cible tout au long de la procédure de postulation, tout en donnant la possibilité d'un matching entre les réfugiés, les annonces publiées et les employeurs potentiels. Au travers d'une évaluation en ligne, dont un test des compétences linguistiques, l'outil produit un profil de compétences et associe celui-ci aux profils professionnels recherchés pour des emplois publiés en ligne.	SEM, Section Intégration : Dijana.tavra@sem.admin.ch	2024 – L'outil a été testé et optimisé dans le cadre de l'étude préliminaire. T1 2025 – Réalisation de l'étude principale

Projets et initiatives associés		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
L'étude préliminaire a été réalisée en 2024, notamment dans l'optique de tester la convivialité de la plateforme, ainsi que d'intégrer les feedbacks à la plateforme. L'étude principale est prévue pour le premier trimestre 2025. Le SEM et le SECO soutiennent ce projet tant sur le plan du conseil que du point de vue de l'organisation. Le SEM assume les frais d'envoi.		
Intégration dans la formation		
Promotion de la formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale Les bénéficiaires de l'aide sociale dont les compétences de base sont insuffisantes ou qui n'ont pas de qualification professionnelle doivent avoir la possibilité de poursuivre leur formation. La CSIAS, assistée par la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA), a ainsi élaboré une campagne de promotion de la formation continue. Dans ce cadre, les services sociaux sont soutenus et accompagnés dans la mise en place d'une structure d'encouragement. Les services sociaux qui ont participé à la première phase du projet ont mis en place des structures permettant de conseiller et d'accompagner de façon ciblée les bénéficiaires de l'aide sociale. Le rapport d'évaluation de la première phase du projet a été publié au début du mois de septembre 2022. La deuxième phase du projet a démarré en 2024. Elle englobe à nouveau un projet pratique avec huit services sociaux régionaux et communaux des cantons d'AG, de BE, de SG et de ZH. Des ateliers seront également organisés avec les directions cantonales de l'instruction publique et les services sociaux, afin d'optimiser encore la collaboration. Les échanges avec l'alliance pour l'OFC restent réguliers. Celle-ci se compose de représentants et représentantes de la formation continue, de l'économie, des syndicats, des cantons, des villes et des communes. La deuxième phase court jusqu'à mi-2026.	CSIAS: markus.kaufmann@skos.ch; andrea.beeler@skos.ch	**4.3.2025 –** Échange en ligne avec les services sociaux de l'OFC (thématique: formation et planification) **Juin 2025 –** Atelier avec le groupe de travail réunissant les cantons et l'OFC (interface avec les mesures de marché du travail) **Juillet 2025 –** Atelier avec les services sociaux de l'OFC (mise en œuvre, bilan intermédiaire) **16.9.2025 –** Conférence de l'OFC **Octobre 2025 –** Échange avec l'alliance OFC **Novembre 2025 –** Échange en ligne avec les services sociaux de l'OFC (mise en œuvre, bilan intermédiaire) **Décembre 2025 –** Atelier avec le groupe de travail réunissant les cantons et l'OFC

Projets et initiatives associés		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
Modèles de financement pour la promotion des langues dans le domaine AIG/WeBiG Dans le cadre de l'état des lieux « Promotion des compétences de base - Interfaces et qualité » (Interface 2023), il a été recommandé de regrouper les compétences et les moyens financiers dans la promotion des compétences de base, en particulier la promotion linguistique. En 2024, le SEFRI et le SEM ont organisé différents ateliers régionaux afin de discuter des modèles de financement possibles avec les acteurs concernés. En outre, la CSFC et la CDI ont notamment recommandé de promouvoir l'échange d'informations et la collaboration interinstitutionnelle dans le domaine de la promotion des compétences de base des adultes.	SEFRI: Priska.widmer@sbfi.admin.ch SEM: thomas.fuhrimann@sem.admin.ch	
Colloque « Possibilités de qualification pour adultes » prévu le 27 mai 2025 à Berne Les formations et formations continues permettent aux adultes de se maintenir ou de se réinsérer sur le marché du travail. De nombreux acteurs proposent une palette très variée de mesures et d'activités dans ce domaine. Le colloque sera l'occasion d'apprendre des expériences des uns et des autres, d'échanger sur les défis et les opportunités et de partager des bonnes pratiques. Le colloque débutera par une table ronde. Des stands présenteront différentes offres de manière concrète et de brefs exposés aborderont des thématiques spécifiques d'ordre systémique.	SEFRI: sarah.zuber@sbfi.admin.ch	**En cours :** échanges bilatéraux avec les acteurs de la CII **Février/mars 2025** - Présentation de l'état actuel au CGE et au STG **27 mai 2025** - Réalisation du colloque
Colloque national sur l'objectif politique en matière de formation visant à ce que 95 % des jeunes de 25 ans possèdent un diplôme du secondaire II La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail se sont fixé un objectif politique clé en matière de formation. Ce dernier met l'accent sur un taux de certification du secondaire II de 95 % avant l'âge de 25 ans. En 2026, cet objectif commun, ainsi que le Rapport sur l'éducation en Suisse, fêteront leurs 20 ans. Ce sera l'occasion de tirer un bilan dans le cadre d'une rencontre nationale, ainsi que	SEFRI et CDAS	Les organisateurs et organisatrices de la rencontre (CDAS, CSFB/SEFRI) fournissent régulièrement des informations au sein du CNDC et du CNP, tout en intégrant les partenaires de la CII à la mise sur pied du programme.

Projets et initiatives associés		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
d'échanger des informations sur l'avancement de cet objectif et sur les bonnes pratiques mises en œuvre au sein des cantons. Les recommandations qui en découleront serviront à piloter des mesures ad hoc à l'avenir.		
Formation professionnelle 2030 : Formation professionnelle 2030 est une initiative lancée en commun par la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail. Elle vise à anticiper les évolutions du marché du travail et de la société afin d'adapter la formation professionnelle aux futures exigences. Les partenaires impliqués ont pris des mesures dans des domaines tels que l'apprentissage tout au long de la vie, la flexibilisation des offres de formation, l'information ainsi que le conseil et la gouvernance. Projets en lien avec la CII : **Viamia,** bilan gratuit de la situation professionnelle, évaluation du potentiel et orientation de carrière pour les adultes âgés de plus de 40 ans, viamia : Analyse gratuite de la situation pour les adultes de 40 ans et plus (formationprofessionnelle2030.ch)	SEFRI: info@formationprofessionnelle2030.ch *(les coordonnées des responsables de projet se trouvent sous la description de chaque projet)*	Viamia: **2025:** dernier soutien de la Confédération (80 % Confédération, 20 % cantons; conformément à la décision parlementaire de septembre 2024) **Dès 2026:** transfert dans les structures ordinaires des cantons
Pérennisation du préapprentissage d'intégration En août 2018, le programme fédéral « Préapprentissage d'intégration (PAI) » a été lancé en tant que programme pilote sur mandat du Conseil fédéral. Le PAI prépare les réfugiés, les personnes admises à titre provisoire, les personnes originaires de pays de l'UE/AELE et d'États tiers ainsi que les personnes bénéficiant du statut de protection S de manière ciblée et dans une optique pratique à suivre un apprentissage. Lors de la session d'hiver 2021, le Parlement a accepté la motion 21.3964, qui demande de pérenniser le PAI et d'adapter celui-ci si nécessaire. Selon cette motion, il faut en outre prévoir des mesures permettant de mieux atteindre le groupe cible, à travers une première information systématique et des offres de conseil et d'évaluation du potentiel adaptées aux besoins. Pour mettre en œuvre la motion,	Section Intégration, SEM thomas.fuhrimann@sem.admin.ch	**T1 2025:** Début de l'évaluation des mesures en amont **T3 2025:** Rapport final de la phase pilote du projet PAI (2018-2024) **T3 2025:** Échange d'expérience national PAI (y compris les mesures en amont)

Projets et initiatives associés		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
des bases ont été élaborées pour la poursuite du PAI à partir de 2024 en collaboration avec un groupe d'accompagnement pluridisciplinaire (composé de représentants et représentantes de la Confédération, des cantons, des partenaires sociaux et de l'économie). Sur la base des données cantonales, le SEM a conclu des conventions de subventionnement avec 20 cantons (AG, AI, AR, BE, BL, FR, GL, GE, JU, LU, NE, SG, SH, SO, TG, TI, VD, VS, ZG et ZH) pour réaliser la pérennisation du programme fédéral, y compris des nouvelles mesures anticipées. La pérennisation du PAI est mise en œuvre depuis début 2024. Ces mesures en amont concernent plusieurs partenaires de la CII, à savoir l'intégration, les autorités des migrations, les services de contrôle des habitants et la formation continue et professionnelle. Elles seront appliquées durant la phase de projet 2024-2027. **Les informations de base se trouvent à cette adresse :** Préapprentissage d'intégration (PAI)		

Pour obtenir plus d'informations et consulter les publications concernant des projets achevés, voir Publications | CII Collaboration interinstitutionnelle

Études ou évaluations intéressants

Études ou projets intéressants		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
Mise en place et lancement d'un « **monitoring suisse de la pauvreté** » (aux termes de la motion 19.3953 CSEC-E). Le monitoring vise à préparer des bases scientifiques pour le pilotage de mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté et à offrir des possibilités d'instruction. Lien : Monitoring suisse de la pauvreté (admin.ch)	OFAS, domaine Famille, générations et société : anna.koukal@bsv.admin.ch	Premier rapport de monitoring en 2025
Projets d'accompagnement de la reconnaissance des diplômes Depuis 2024, le SEM soutient et lance, avec le concours du SEFRI, plusieurs projets (pilotes) visant à accompagner et à conseiller les migrants lors du processus de reconnaissance de leurs diplômes notamment: ▪ EPER MosaiQ (2024-2026) ▪ CRS « spécialistes en soin de longue durée » (2024-2027) ▪ Découvrir (2023-2025) ▪ Capacity (2023-2025)	SEM, Section Intégration : Vania.nzeyimana@sem.admin.ch, prosper.dombele@sem.admin.ch	**T1 2025** - Début de la mise en œuvre du mandat d'évaluation **T2/T4 2025** - Rapports intermédiaires des projets
Étude de fond concernant l'influence des disparités liées au sexe sur l'intégration Durant l'été 2023, le SEM a commandé une étude externe concernant l'influence des disparités liées au sexe sur l'intégration des migrants. Le monitoring des PIC/AIS et les expériences réalisées par les cantons ont révélé que, parmi les migrants et les réfugiés, les femmes sont davantage lésées que les hommes par rapport aux Suisses, et ce dans de nombreux domaines.	SEM, Section Intégration : Melanie.schmutz@sem.admin.ch	**Mai 2025** - Présentation des résultats de l'étude au CNDC **Juin 2025** - Présentation des résultats de l'étude au CNP

Études ou projets intéressants		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
Dialogue autour de l'aide sociale Dans le contexte du postulat du CIP-CE «Prestations de l'aide sociale octroyées à des ressortissants de pays tiers» (17.3260), le SEM a organisé un dialogue institutionnalisé entre les autorités concernées par les domaines de la migration, de l'aide sociale et de l'intégration. Il est prévu qu'un groupe composé d'experts issus du SEM (présidence), de l'ASM, du CSIC, de la COPMA ainsi que de représentants de la CdC, de la CCDJP et de la CDAS se réunisse une à deux fois par année afin de favoriser le dialogue. Dans le cadre de ce dernier, un projet visant à améliorer la collaboration, la définition des rôles et la communication dans les domaines de l'exécution, de la prévention et de la sortie de l'aide sociale a été lancé. Les membres et partenaires susmentionnés, notamment, sont concernés.	SEM, Domaine de direction Immigration et intégration: Martin.hirsbrunner@sem.admin.ch	Le groupe de dialogue « aide sociale » se réunit une à deux fois par année.
Étude sur l'intégration professionnelle des femmes ayant fui l'Ukraine dans le cadre d'un projet de recherche multisitué (INTAKE) Cette étude est réalisée sur mandat du SECO (commanditée par la Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage, CS AC) et est co-financée par le SEM. Le projet de recherche multisitué de l'Université de Neuchâtel cherche à examiner certaines questions relatives à l'intégration professionnelle des femmes ayant fui l'Ukraine. En particulier, il analyse les raisons engendrant le faible taux d'inscription ainsi que le taux élevé de désinscription auprès des ORP. Il traite également des obstacles rencontrés lors du placement de personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un statut S, de même que des facteurs de réussite et des meilleures pratiques à adopter.	SECO, Analyse du marché du travail et politique sociale : amelie.speiser@seco.admin.ch	**T2 2025**- Les résultats de l'étude seront disponibles au printemps 2025.
Les MMT sous la loupe Réalisée par B.S.S et la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW) sur mandat du SECO (Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance chômage, CS AC), cette étude se penche en détail sur	SECO, Analyse du marché du travail et politique sociale : amelie.speiser@seco.admin.ch	**T2 2025** - Les premières conclusions sont attendues au printemps 2025.

Études ou projets intéressants		
Titre – Contenu et objectifs	Responsables du projet et coordonnées	Travaux prévus en 2025 et jalons posés
cinq mesures du marché du travail, à savoir le semestre de motivation (SEMO), les entreprises d'entraînement, le soutien à l'activité indépendante, les allocations d'initiation au travail et les allocations de formation. Ces MMT étant facilement comparable au niveau suisse, elles se prêtent particulièrement bien à la réalisation d'une étude globale. L'analyse porte notamment sur les disparités en matière de décision, mais aussi sur les conséquences pour les participants et participantes. L'objectif est d'en tirer des informations sur les bonnes pratiques, mais aussi des pistes pour les futures évaluations.		**T3 2025** - Le rapport final est prévu au troisième trimestre 2025.
Chômage et décision de travailler du point de vue des ménages Réalisée par FORS et la Haute école spécialisée bernoise (BFH) sur mandat du SECO (Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance chômage, CS AC), cette étude se divise en trois parties. La première partie montre, dans une analyse descriptive, l'activité lucrative en lien avec différents types de ménage (ménage d'une seule personne, parents seuls, couples sans enfants, couples avec enfants et autres ménages). La deuxième partie analyse l'élasticité de l'offre de travail d'un ménage, c'est-à-dire la manière dont l'offre de travail d'un ménage se modifie lorsque le revenu du ménage ou la situation professionnelle du ou de la partenaire change. La troisième partie examine le risque de chômage en fonction du type de ménage, la corrélation des risques individuels de chômage au sein des ménages constitués d'un couple, la durée du chômage, etc.	SECO, Analyse du marché du travail et politique sociale : dario.meili@seco.admin.ch	**T2 2025** - Les premières conclusions sont attendues au printemps 2025. **T3 2025** - Le rapport final est prévu au troisième trimestre 2025.